

INDIGNATION

Chacun le sait, les 18 et 19 août derniers, la France a perdu dix de ses fils en Afghanistan, dont neuf appartenant aux Troupes de marine. Ils combattaient pour des valeurs de paix, de liberté et de démocratie au service de leur pays.

Les faits sont aujourd'hui connus : ils ont fait l'objet d'une présentation exhaustive par le général sous-chef d'état-major « opérations » de l'EMA le 28 août et ils ont été analysés par les instances militaires compétentes en vue d'améliorer la préparation et les conditions d'engagement de nos forces.

Des médias, plus ou moins qualifiés, se sont exprimés sur cette affaire. Nombre d'anciens militaires l'ont également fait, certains avec compétence, d'autres sans aucun discernement, éloignés qu'ils sont des réalités d'un terrain qu'ils ne connaissent pas. Laissons les professionnels tirer les leçons de cette embuscade, sans oublier bien entendu celles des opérations des guerres d'Indochine et d'Algérie auxquelles les engagements en Afghanistan ressemblent chaque jour davantage.

Mais le comble a été atteint d'abord avec l'inquisition d'une certaine presse auprès des familles en deuil, des blessés dans les hôpitaux ou des rescapés de cette embuscade, puis avec la publication d'informations sensibles obtenues auprès de l'adversaire, vraisemblablement sur sa demande, chose qui peut être assimilée à de « l'intelligence avec l'ennemi », voire à de la trahison dans la guerre psychologique que nous menons contre les talibans.

La Fédération tient à dire son écœurement et son indignation devant de tels procédés indignes de médias qui prétendent informer. Elle saisira le Président de la République, chef des Armées, afin qu'il fasse examiner si des poursuites judiciaires peuvent être engagées dans cette affaire.

Signé

Général de CA (2S) Pierre LANG